# Présentation du concept de coordination de la petite enfance dans le canton de Fribourg

Webinaire Réseau centré sur la famille (OFSP, PSS), 29 octobre 2026

# Sommaire

1. Contexte et objectifs de la Stratégie petite enfance 2026-2030
2. Démarche d'élaboration du concept de coordination
3. Enjeux de coordination pour le canton
4. Cadres de référence et modèle de coordination inspirants
5. Articulation entre différentes instances

> Axe 1 Coordination cantonale et intercommunale portée par le BPEJ

> Axe 2 Coordination interprofessionnelle

6. Conclusion et perspectives

# Contexte et objectifs de la Stratégie petite enfance 2026-2030

## Petite enfance à Fribourg: un tissu riche à mieux coordonner

**Mesure 3.1 coordination de la Stratégie petite enfance** *« prévoit la création et adaptation des structures et organes nécessaires pour institutionnaliser la coordination et la collaboration systématiques au niveau intracantonal, régional et communal ».*

**Mise en place dès 2027 d'un dispositif permettant de :**

- Coordonner la politique petite enfance au niveau cantonal
- Soutenir les communes dans le développement de leur politique petite enfance
- Consolider les réseaux régionaux
- Rendre l'offre visible et accessible aux familles

# Enjeux de coordination dans le domaine de la  petite enfance dans le canton

## Constats

> Acteurs nombreux : associations, professionnel-le-s




> Prestations nombreuses parfois peu lisibles, avec risques de doublons ou de lacunes

> Effet du code postal

> Peu d'espaces réguliers de rencontre entre professionnel-le-s

## Enjeux prioritaires

> Clarifier les rôles et les responsabilités

> Orienter plus facilement les familles vers le bon interlocuteur

> Articuler les niveaux communal, régional et cantonal

> Pérenniser les réseaux et améliorer la qualité des prestations et à travers des formations

# Du guide d'orientation au modèle fribourgeois

## Idée centrale:

> Le Canton ne reprend pas un modèle « clé en main » : il adapte le cadre du Réseau centré sur la famille aux réalités institutionnelles, territoriales et bilingues du canton

> Ancrer la petite enfance dans une politique publique cohérente, de la grossesse à 8 ans.

> Ne pas créer un système parallèle, mais organiser, relier et rendre visibles les prestations existantes.

> Clarifier les rôles et responsabilités entre les niveaux cantonal, régional, communal et local.

> Améliorer l'orientation des familles, en particulier lorsqu'elles rencontrent plusieurs services.

## Dimension reprises du guide

> **Posture axée sur les ressources**

> **Gestion du réseau:**

Animer la collaboration, favoriser les échanges et rendre visibles les offres et contacts.

> **Coordination interprofessionnelle:**

Développer une compréhension commune des situations et coordonner les relais entre services.

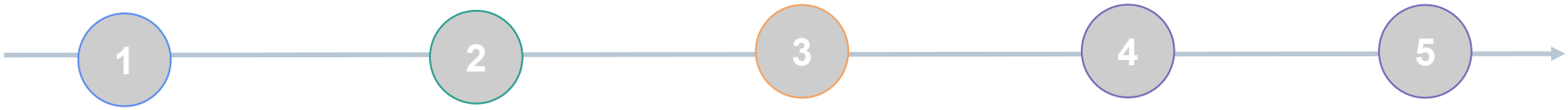
.

> **Accompagnement familial coordonné**

Identifier les besoins des familles, les orienter et assurer la continuité des soutiens.

# Démarche d'élaboration

## Une adaptation construite avec les acteurs




**Analyse**
Cadres nationaux et modèles cantonaux

**Approfondissement**
Échanges avec cantons sur les réseaux régionaux

**Adaptation FR**
Première proposition pour le contexte fribourgeois

**Inputs**
Services cantonaux, communes et acteurs clés du domaine

**Validation CEJ**
Séance avec la commission enfance jeunesse

| | |
|---|---|
| **Résultat de la démarche** | Un dispositif affiné avec les acteurs concernés, adapté au canton et orienté vers une coordination cohérente sur tout le territoire. |

Cantons étudiés : Berne, Saint-Gall, Thurgovie, Bâle-Ville, Lucerne, Argovie et Uri.

# Deux axes complémentaires de coordination

Le dispositif repose sur une articulation entre un pilotage cantonal/intercommunal et une coordination interprofessionnelle opérationnelle.

## Coordination cantonale et intercommunale

Pilotage cantonal de la politique petite enfance et suivi de la Stratégie 2026–2030.

Groupe de coordination interservices : espace de coordination au sein de l'administration cantonale.

CEJ : appui institutionnel et préavis des projets petite enfance dans le cadre des soutiens financiers.

RIFEP : représentation des communes, remontée des besoins et échanges horizontaux entre communes.

**Ressource prévue : 0,2 EPT cantonale dès 2027.**

## Coordination interprofessionnelle

Structurer et animer le réseau interprofessionnel dans les sept districts.

Assurer la liaison entre partenaires : santé, social, accueil, formation, intégration, protection, pédagogie spécialisée.

Favoriser la circulation de l'information et l'accessibilité des prestations pour les familles.

Soutenir la formation continue, le développement de la qualité et une culture commune.

**Ressource prévue : 1 EPT financé par ressources externes.**

# Quatre niveau qui se complètent

**Canton**

Pilotage, groupe interservices, cadre commun  faisant suite Platefome PE

**Districts**

Sept réseaux de partenaires, adaptés à l'existant. 14 rencontres régionales (2 par an dans 7 districts) et une rencontre cantonale

**Communes**

Priorités locales, relais avec le RIFEP et les services cantonaux.

**Familles**

Information accessible et orientation de proximité.




**Le district relie les acteurs ; la commune reste proche des familles.**
**Le BPEJ assure le lien entre les différents niveau**

# L’accessibilité de l’information et du soutien aux parents

> L’expérience montre que les familles privilégient des offres régionales, perçues comme plus proches et lisibles.

> visibilité et l’accessibilité des prestations pour les parents en développant des outils adaptés (flyers, supports imprimés, QR codes, renvois vers des portails régionaux ou offres communales).

Exemples inspirants :

au niveau régional : Option Gruyère et le Portail Jeunes Morat–Vully

au niveau commune : Fribourg et Marly, etc..

**L’outil reste à concevoir avec les communes et les partenaires.**

# L’accompagnement familial reste à construire

| | |
|---|---|
| **Projet pilote avec a:primo** | Environ 7 communes pilotes recherchées, idéalement une par district, reflétant la diversité du canton : francophones et germanophones, urbaines et rurales. |
| **But** | Faciliter l’accès des familles aux prestations adaptées à leurs besoins, au bon moment. Proposer une orientation qui peut inclure un soutien concret dans la prise de contact ou un accompagnement vers le service compétent. |
| **Résultats attendus** | Un concept cantonal comprenant une vision, des principes directeurs, des objectifs et des mesures. Pour les communes, un outil concret permettant d’organiser la collaboration et l’orientation des familles selon leurs réalités locales. |
| **Méthode** | Partir des ressources et pratiques locales pour analyser les besoins, cartographier les offres et tester une organisation adaptée. |

# Conclusion

## Vers une coordination plus cohérente

> **Un cadre commun:** La stratégie permet de relier les prestations déjà présentes dans le canton

> **Deux axes complémentaires:** Coordination cantonale et intercommunale + coordination interprofessionnelle dans les 7 districts.

> **S'appuyer sur l'existant:** Mieux relier les ressources et prestations déjà présentes dans le canton.

> **Mieux accompagner les familles:** Faciliter les relais entre professionnel·le·s et permettre aux familles d'accéder à la bonne prestation, au bon moment.

# Questions et discussion

